



La revue francophone sur les fourrages et les prairies

The French Journal on Grasslands and Forages

Cet article de la revue **Fourrages**,
est édité par l'Association Française pour la Production Fourragère

Pour toute recherche dans la base de données
et pour vous abonner :

www.afpf-asso.org



AFPF – Maison Nationale des Eleveurs – 149 rue de Bercy – 75595 Paris Cedex 12
Tel. : +33.(0)1.40.04.52.00 – Mail : contact@afpf-asso.fr

Association Française pour la Production Fourragère

Un pâturage sous tension avec l'agrandissement des troupeaux en production de lait à Comté

C. Gaillard¹, C. Mougenot², S. Granger³, S. Petit S.⁴

La tendance générale à l'agrandissement des troupeaux laitiers s'observe également dans la zone de production du Comté, dont le cahier des charges régule certains moyens habituels d'intensification des surfaces et de l'alimentation des animaux. Comment les éleveurs ont-ils adapté leurs pratiques ?

RÉSUMÉ

Une enquête a été menée auprès de 24 éleveurs dont le troupeau dépasse 80 vaches laitières. Le maintien du pâturage pour un troupeau de grande taille s'est accompagné la plupart du temps i) d'une réorganisation du parcellaire et de l'affectation des animaux (les laitières doivent être à moins de 1 km de la stabulation), ii) de modifications dans la gestion des surfaces fourragères (une conduite rigoureuse du pâturage, au fil et/ou tournant, le sursemis des prairies permanentes ou endommagées, l'accroissement des prairies temporaires et une fertilisation ciblée) et iii) de l'utilisation accrue de fourrages complémentaires (herbe ou maïs affouragés en vert, foin...). Ces adaptations, dans le respect du cahier des charges, pourraient toutefois fragiliser la cohésion du système de production local.

SUMMARY

Increasing herd sizes on Franche-Comté dairy farms place grazing systems under strain

In the Franche Comté region, where Comté cheese is produced, dairy herd sizes are increasing; this trend matches what is seen on a broader scale. However, in this region, common intensive farming and livestock feeding practices are framed by cheese certification requirements. In this study, we administered a survey to 24 dairy farmers whose herd sizes exceeded 80 cows. Despite having large herds, farmers were able to maintain grazing-based systems by i) rethinking field patterns and animal parcel assignments; ii) differentially managing grasslands (e.g., tightly controlling grazing, overseeding permanent grasslands, and developing temporary grasslands); and iii) exploiting complementary forms of forage (e.g., grass or maize green feed, hay). These shifts, which respect regional regulations, could weaken local production systems.

1. Un contexte d'agrandissement des troupeaux

En France, depuis 1995-1996, un phénomène d'agrandissement des exploitations laitières a été observé. En 20 ans, la proportion d'exploitations laitières ayant un quota supérieur à 500 000 litres est passée de 1 à 24 % des effectifs, et leur production de lait représente actuellement 45 % de la référence française totale (FRANCEAGRI-MER,

2016). L'agrandissement des troupeaux accompagnant la restructuration des exploitations laitières tend encore à se renforcer depuis la suppression des quotas laitiers. La Franche-Comté participe de ce mouvement général de concentration puisque le nombre de grands troupeaux laitiers y a été multiplié par 4 en 5 ans. Le nombre de Groupements d'exploitation en commun (GAEC) dans cette zone a augmenté de 11 % en 5 ans et le GAEC constitue aujourd'hui le statut juridique le plus répandu parmi les exploitations laitières (AGRESTE, 2016).

AUTEURS

1 : UMR Territoires, AGROSUP Dijon 26, Boulevard Dr Petitjean, F-21079 Dijon cedex ; claire.gaillard@agrosupdijon.fr

2 : SEED / Université de Liège, Campus d'Arlon, Avenue de Longwy, 185 B-6700 Arlon (Belgique)

3 : UMR Agroécologie, AGROSUP Dijon 26, boulevard Dr Petitjean, F-21079 Dijon cedex

4 : INRA, UMR 1041, CESAER, 26 boulevard Dr Petitjean, BP 87999, F-21079 Dijon cedex

MOTS CLÉS : Affouragement en vert, appellation d'origine, bovin, évolution, Franche-Comté, gestion du pâturage, parcellaire, pâturage, prairie temporaire, production laitière, surface fourragère, sursemis, système fourrager.

KEY-WORDS : Cattle, change in time, dairying, designation of origin, field pattern, forage area, forage system, Franche-Comté, grazing, grazing management, green feeding, ley, overseeding.

RÉFÉRENCE DE L'ARTICLE : Gaillard C., Mougenot C., Granger S., Petit S. (2016) : «Un pâturage sous tension avec l'agrandissement des troupeaux en production de lait à Comté», *Fourrages*, 230, 111-114.

Les systèmes laitiers en production de lait à Comté¹ n'échappent pas à cet accroissement généralisé de la taille des troupeaux, dans un contexte où la production de Comté, tirée par les ventes notamment en portions et râpé dans la grande distribution, a augmenté de 33 % entre 2001 et 2015 et atteint 64 000 tonnes en 2015 (ROSSI et al., 2017). Cet agrandissement des troupeaux s'opère dans le cadre des règles fixées par le cahier des charges de l'AOP qui induit en effet certaines limitations dans la conduite du cycle de production, afin de préserver le lien entre terroir et produit :

- la fertilisation minérale doit être inférieure à 50 unités N/ha de surface fourragère ;

- la productivité laitière : moins de 4 600 l/an/ha de surface fourragère ;

- les aliments complémentaires : moins de 1 800 kg/VL/an ;

- le pâturage doit représenter au moins 50 % de la ration quotidienne de fourrages grossiers ;

- il est interdit d'utiliser des aliments fermentés.

Ces seuils, qui s'appliquent notamment à la gestion des surfaces fourragères, influent sur la marge de manœuvre des exploitants pour produire des fourrages et sur leur qualité.

Ce cadre et ses bornes nous conduisent à interroger l'évolution des pratiques fourragères des éleveurs, induite par l'agrandissement de leurs troupeaux en production de lait à Comté. La place centrale du pâturage, inscrite comme un marqueur essentiel du cahier des charges, n'est-elle pas mise en tension par l'augmentation des effectifs du troupeau laitier et la progression de sa productivité ? Par quelle combinaison de pratiques, quelles adaptations du fonctionnement fourrager, les éleveurs répondent-ils au besoin d'accroître la disponibilité de l'herbe tout en préservant le « paysage type » du terroir de Comté, constitué de fermes, de prairies fermées par un horizon de sapins, parfois un lac et, selon les saisons, un champ de foin, et des vaches de race Montbéliarde (FUMEY et BERION, 2010).

2. Démarche d'étude

Notre étude se base sur 24 entretiens issus de plusieurs dispositifs d'observation et réalisés auprès d'éleveurs en AOP Comté, ayant des « grands » troupeaux, c'est-à-dire, selon la qualification établie à dire d'experts (BEGUIN et ROUSSEL, 2006), plus de 80 vaches laitières de race Montbéliarde. Ces entretiens, conduits selon une approche très peu directive, ont permis de recueillir les pratiques des éleveurs et leurs perceptions des changements à l'œuvre, en vue de mettre en évidence des mécanismes d'évolution induits par l'agrandissement.

¹ : La zone de production du Comté s'étend sur les départements du Doubs et du Jura, et sur quelques cantons de départements limitrophes (Ain, Saône-et-Loire).

3. Résultats : des changements qui affectent...

■ La structure du parcellaire

Pour les éleveurs, l'objectif est de recentrer le pâturage des vaches traitées autour du bâtiment d'élevage : « *Se regrouper, ce n'est pas forcément mal hein, mais... faut avoir le parcellaire en face quoi !* ». L'augmentation du troupeau laitier et le maintien de sa conduite en un seul lot imposent donc une plus grande disponibilité de surfaces pâturables autour de la stabulation des vaches, à une distance généralement en deçà de 1 000 mètres (BRUNSCHWIG et al., 2006), jugée compatible avec les déplacements pour la traite, sans altération de la production laitière. Pour pouvoir mobiliser ces parcelles proches, les éleveurs cherchent d'abord à réaliser des échanges amiables avec leurs voisins puis, le cas échéant, en zone labourable, à réorienter des surfaces cultivées vers la prairie. En outre, rapprocher le pâturage des bâtiments conduit à affecter des parcelles plus éloignées aux génisses, voire à délaisser les surfaces plus difficiles d'accès, telles que les prés bois.

■ La conduite des surfaces fourragères

L'agrandissement du troupeau s'accompagne d'une intensification accrue des surfaces fourragères qui se traduit par :

- **Des modalités de pâturage très encadrées** : soit un pâturage cloisonné au fil, soit un pâturage tournant, soit plus fréquemment une combinaison des deux (tableau 1). Il s'agit d'intensifier pour garantir la repousse et ne pas manquer de ressource [« *Pour pas manquer, faut en avoir trop* »], tout en limitant les pertes par un pilotage fin du pâturage, perçu comme plus contraignant, en raison d'une pression plus forte et de risques de piétinement. La variabilité des conditions climatiques et des cycles de pullulation des campagnols de plus en plus rapprochés (SCHOUWEY et al., 2014) renforcent d'autant la difficulté à prévoir la ressource alors même que les éleveurs insistent sur la nécessité de l'anticiper davantage avec un grand troupeau.

- **Des pratiques de sursemis des prairies permanentes**. Elles permettent de rénover les zones piétinées par le troupeau ou altérées par les campagnols : « *Parce que faut dire ce qui est, quand vous avez un grand troupeau, faut pas croire que vous gardez des prairies 20 ans, hein... Vous mettez des vaches au printemps, vous avez toujours une partie qu'il faut renouveler... Le pré, il est abîmé. C'est les conditions climatiques qui nous obligent* ». L'aléa « campagnols » peut en effet, pour certaines zones bien ciblées, compromettre la majeure partie de la ressource, au pâturage mais surtout pour la fauche en foin.

- **Une augmentation des surfaces en prairies temporaires**. Bien que la part de prairies naturelles reste largement dominante (au moins 80 % des prairies pour 2/3 des éleveurs) en raison des conditions pédoclimatiques (sols superficiels, altitude et pluviométrie ; ARNAUD et al., 2015), l'ensemencement en prairies temporaires est évoqué

	Type de pâturage			Affouragement vert				
	Rationné fil avant	Tournant libre	Tournant et rationné au fil	Herbe courte période	Herbe saison	Herbe + maïs	Maïs seul	Absence
Nb d'exploitations	1	7	16	3	8	3	3	7

TABLEAU 1 : **Caractéristiques de gestion des prairies dans l'échantillon de 24 exploitations enquêtées.**

TABLE 1 : *Grassland and forage use on the 24 study farms.*

comme le moyen de sécuriser le rendement de la prairie pour un pâturage par les vaches traites, mais surtout pour assurer le stock de foin. Ces prairies associent graminées et légumineuses, à l'instar du « mélange suisse » largement utilisé.

- Une fertilisation ciblant en priorité les surfaces pâturées par les vaches et celles qui sont destinées à la récolte des foins. Les parcelles pâturées par les vaches traites reçoivent du lisier en automne ou en fin d'hiver et un engrais de fonds en début de saison ou en fin de printemps. Les parcelles fauchées reçoivent du compost ou du lisier, plus rarement du fumier, et une fumure azotée après la première coupe qui est ajustée en fonction de l'état de la végétation et des conditions climatiques. A l'inverse, les surfaces éloignées et souvent pâturées par les génisses sont peu, voire pas, fertilisées.

■ La mobilisation de compléments fourragers pendant la saison de pâturage, notamment l'affouragement en vert

L'affouragement en vert permet d'accéder à une ressource saisonnière. Les éleveurs disent d'ailleurs « aller à l'herbe », comme s'ils se substituaient à l'animal. Cet affouragement s'est imposé pendant les périodes où les prés produisaient peu alors que des fourrages cultivés étaient disponibles (CHENOST *et al.*, 1969). Ainsi, en zone AOP Comté, l'affouragement en maïs vert est venu compenser une ressource de fin d'été devenue insuffisante avec l'augmentation du nombre des vêlages à cette période. L'affouragement en herbe, historiquement pratiqué en cas d'aléa climatique (humidité ou sécheresse excessive), tend à être **de plus en plus fréquemment utilisé, dès le ralentissement de la pousse de l'herbe**, conformément aux observations de DELABY *et al.* (2010) lorsque la croissance de l'herbe est inférieure à 20 kg MS/ha/j et qu'il n'y a pas assez de stocks d'herbe sur pied. Les éleveurs apprécient dans l'affouragement en vert le moyen de mieux maîtriser l'ingestion des vaches et d'**étendre l'amplitude d'exploitation de la prairie**. En outre, ils estiment ainsi limiter la perte de production laitière liée au déplacement des vaches (« moins perdre de lait sur la route ») ou observée en période de fortes chaleurs estivales (« on perd 2 kg de lait/vache/jour au lieu de 6 quand on était seulement en pâturage »). Toutefois, ce recours plus important à l'affouragement privilégie les prairies temporaires, pour sécuriser le rendement et une qualité homogène de l'herbe, et s'accompagne donc d'une limitation de la diversité des espèces présentes : « Aller à l'herbe dans les prairies naturelles c'est

pas l'idéal. Je veux dire ceux qui vont à l'herbe dans un trèfle violet ou tout ça, ça se développe quand même beaucoup plus, c'est plus facile que d'aller dans de la prairie naturelle où c'est souvent assez bas ».

■ et aussi le foin

Base de la ration hivernale, le foin est toujours disponible en complément du pâturage, ce qui impose de constituer des stocks importants nécessaires aux vaches laitières : « Parce que, quand on achète du foin, on n'achète jamais, jamais du foin de bonne qualité. C'est du foin qui va bien pour les génisses ou les vaches taries. Jamais, jamais pour les vaches laitières ». Le foin est souvent évoqué comme « tampon » des aléas climatiques dans la conduite alimentaire des vaches traites : printemps humides ou trop secs, fin de saison de pâturage, etc. Le **stock d'avance** recherché par les agriculteurs est estimé selon les cas entre 20 et 40 % des quantités récoltées.

Discussion, perspectives

La combinaison de ces différentes techniques contribue à l'accroissement de la capacité de production des exploitations AOP du massif jurassien les plus intensives (3 500 - 4 500 l/ha), comme en témoigne leur progression de 30 % en 5 ans (2010-2015 ; AGRESTE, 2016). La présence d'un cahier des charges dans un secteur laitier AOP ne semble pas figer les pratiques d'élevage et de gestion fourragère, toujours en évolution. De fait, l'étude que nous avons réalisée apparaît en lien avec une réflexion plus large menée au niveau de la filière Comté. Les agriculteurs expérimentent et sont à la recherche d'innovations techniques, d'optimisation des tâches et du temps de travail, de gains en productivité laitière ainsi que pour la gestion des pâturages et des fourrages. La « logique d'éleveur » tend à privilégier la vache productive « avec comme souci majeur d'offrir en permanence à celle-ci 'du bon, à volonté', afin d'exprimer au plus près le potentiel génétique à travers la production laitière » (MICHAUD, 2003). Ce « repli sur la vache », en générant une distance entre les producteurs et le produit (MICHAUD et JEANNEAUX, 2014), contribue à une identité professionnelle en tension avec « la logique de producteur de fromage » qui maintient le lien au terroir par la diversité floristique, une intensification très modérée et la limitation des concentrés (MICHAUD, 2003).

Si ces différentes techniques mobilisées à des degrés divers restent dans le respect du cahier des charges, leurs impacts conjugués interrogent l'image de qualité portée par

l'AOP. Certes, l'utilisation de l'herbe reste la pratique pilier de ce cahier des charges (FARRUGGIA *et al.*, 2009). Toutefois, l'intensification accrue des surfaces, notamment les plus proches des bâtiments d'élevage, ou le recours plus fréquent à l'affouragement en vert, clé de l'adaptation des éleveurs à l'agrandissement du troupeau, ne sont peut-être pas sans impact sur la spécificité des prairies associée à ce fromage de qualité AOP. **L'agrandissement des exploitations et une identité professionnelle essentiellement basée sur le potentiel laitier des vaches pourraient être deux sources de perturbation interne au système productif fromager jurassien** avec le risque que les changements repérés dans la gestion des pâturages et des fourrages « fragilisent la cohésion du système qui a fait sa réussite » (MICHAUD et JEANNEAUX, 2014). Les scénarios à l'horizon 2030, récemment bâtis autour des évolutions de la production en lait AOP Comté (ROSSI *et al.*, 2017), intègrent ou excluent les pratiques d'intensification fourragère et d'affouragement en vert, posant les termes d'un débat à avoir dès aujourd'hui.

Parallèlement, il importe de souligner que l'intensification fourragère joue également sur les modalités du travail des éleveurs. Ainsi, il semble que la prévision permanente de la ressource à venir devienne plus aiguë dans le cas d'un grand troupeau. Elle implique un assemblage complexe, une nouvelle contrainte qui augmente indubitablement la charge « mentale » des éleveurs.

Affiche scientifique présentée aux Journées de l'A.F.P.F.,
«Le pâturage au cœur des systèmes d'élevage de demain»,
les 21 et 22 mars 2017

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- AGRESTE (2016) : «Typologie des exploitations laitières», *Agreste Bourgogne-Franche-Comté*, n°12, 6 p.
- ARNAUD F., SIRON J.L. (2015) : «En Franche-Comté, de la pâture et du foin pour un fromage de qualité», *Fourrages*, 143, 53-68.
- BEGUIN E., ROUSSEL P. (2006) : «Les grandes exploitations laitières en France : état des lieux, fonctionnement, performances techniques et économiques», *Renc. Rech. Ruminants*, 13, 353-356.
- BRUNSCHWIG G., JOSIEN E., BERNHARD C. (2006) : «Contraintes géographiques et modes d'utilisation des parcelles en élevage bovin laitier et allaitant», *Fourrages*, 185, 83-95.
- CHENOST M., DEMARQUILLY C., CUYLLE G. (1969) : «Comparaison entre le pâturage et l'affouragement en vert pour la production de viande bovine», *Annales de Zootechnie*, 18 (3), 277-298.
- DELABY L., DUBIEF F., CASSEZ M., BELOT P.E., FREREJEAN L., KERDONCUFF M. (2010) : «En Franche-Comté, mieux connaître la croissance de l'herbe pour mieux gérer le pâturage», *Renc. Rech. Ruminants*, 17, 59.
- FARRUGGIA A., PARGUEL P., HULIN S., REUILLON J.L., POMIÈS D., BAUMONT B., RISLOUD G., HAUWUY A., VEYSSET P., MARTIN B. (2009) : «En filière fromagère AOP, les conditions de production dans les cahiers des charges et leurs conséquences pour les exploitations», *Fourrages*, 199, 311-329.
- FRANCEAGRI-MER (2016) : *Evolution des structures de production laitière en France*, Etudes de FranceAgriMer, 21 p.
- FUMEY G., BERION P. (2010) : «Dynamiques contemporaines d'un terroir et d'un territoire : le cas du gruyère de Comté», *Annales de Géographie*, 674, 4, 384-403.
- MICHAUD D. (2003) : «La vache laitière à haute qualité territoriale», *Le Courrier de l'environnement de l'Inra*, n°43, 45-52.
- MICHAUD D., JEANNEAUX P. (2014) : «Éleveurs et coopératives-fruitières de la filière Comté face au changement technologique et économique», *Repenser l'économie rurale*, Jeanneaux P., Perrier-Cornet P. (éds.), éd. Quae (Versailles), 79-93.
- ROSSI A., HANUS A., BELOT P.E. (2017) : *La production de lait AOP franc-comtoise : potentialité et dynamiques à l'horizon 2030*, Rapport Actéon - Institut de l'élevage, 58 p ; <http://agriculture.gouv.fr/la-production-de-lait-aop-franc-comtoise-potentialite-et-dynamiques-l'horizon-2030>.
- SCHOUWEY B., CASSEZ M., COUVAL G., FONTANIER M., MICHELIN Y. (2014) : «Campagnol terrestre et lutte raisonnée : quels impacts économiques sur les exploitations en AOP Comté ?», *Fourrages*, 220, 297-302.